

1  
( N° 64. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1837.

---

### RAPPORT

*fait par M. PIRSON au nom de la commission (1), pour la séparation du hameau d'Artey-Falize, province de Namur, de la commune de Suarlée.*

---

MESSIEURS,

Vous avez nommé une commission pour examiner un projet de loi présenté par le gouvernement, et ayant pour but de distraire le hameau d'Artey-Falize, de la commune de Suarlée, pour la réunir à celle de Rhisne.

Cette commission dont je suis le rapporteur, vous propose d'accepter ce projet de loi.

La commission se réfère aux motifs exposés par le gouvernement, vous les connaissez; toutes les autorités provinciales ont été entendues, et la députation permanente a donné un avis favorable à la pétition des habitants du hameau d'Artey-Falize.

Bruxelles, 28 novembre 1837.

*Le rapporteur,*  
PIRSON.

*Le président,*  
V<sup>o</sup> DESMANET DE BIESME.

---

(1) La commission était composée de MM. DESMANET DE BIESME, *président*, KEPPELNE, DI TERRECO, SPAS DE VOLDER, PIRSON, *rapporteur*.